

Comme nous l'avons mentionné, vu qu'il est difficile de se servir des chiffres correspondant au revenu des familles sans avoir plus de données sur la composition de celles-ci, le revenu médian des personnes ne faisant pas partie d'une famille peut être pris comme critère du genre de revenu dont disposent les vieilles personnes qui, de nos jours, comptent sur leurs propres ressources pour vivre. Toutefois, en procédant ainsi, il ne faut pas oublier qu'il y a une forte concentration dans la catégorie des revenus de \$660, qui équivaut au revenu de la pension de vieillesse, et que le montant de la pension de l'assistance-vieillesse a augmenté depuis 1961 et s'élève désormais à \$900.

La question est de savoir si ces revenus suffisent aux besoins d'une personne âgée ou d'un couple âgé. La réponse, sans aucun doute, est subordonnée au sens que l'on donne au terme suffisance (des moyens). Les mémoires soumis au Comité renferment de longs paragraphes traitant des besoins économiques des vieillards; mais, dans la plupart des cas, nous nous trouvons en présence d'un certain nombre de conjectures concernant les questions prioritaires en matière de goûts et de besoins, alors que nous ne disposons pas de données scientifiques pouvant corroborer ces deux points. Il ressort de cet état de choses que, dans notre pays, il n'y a pas eu d'enquêtes sur les différents paliers du revenu minimum jugé suffisant pour vivre. De fait, on a mené très peu d'enquêtes locales<sup>11</sup> dont les données pourraient établir des normes, de sorte qu'il serait possible à l'observateur d'exposer en termes plus clairs les problèmes propres à la vieillesse.

Le *United States Bureau of Labor Statistics* a tenté d'établir un budget type qui, aux États-Unis, assurerait un niveau de vie modeste «mais satisfaisant» à un couple âgé. Il a découvert qu'en 1959, il ne fallait pas moins de \$2,500 à un couple âgé pour vivre dans une ville américaine d'une population moyenne<sup>12</sup>. Comment ces données peuvent-elles être appliquées à différentes régions du Canada? On pourrait essayer d'employer un procédé de déflation afin de ramener ce chiffre à des proportions plus adaptées à notre niveau de vie. Cependant, si l'on tient compte du fait que nos vieillards fondent de grands espoirs sur l'avenir, espoirs qui sont subordonnés aux conditions de vie de l'Amérique du Nord, et qu'une évaluation récente et prudente<sup>13</sup> du budget familial minimum pour une famille de deux personnes (sans spécification d'âge) a révélé que le montant n'en était pas moins de \$2,190, on sera peut-être enclin à transposer les premières données avec plus de précaution, si tant est qu'il y ait lieu de le faire.

C'est un fait, nous n'avons aucune idée du budget minimum spécifique d'un couple type de retraités canadiens, sans compter que nous n'en savons pas plus au sujet de l'échantillon des goûts et des préférences de la vieille génération. La seule manière d'obtenir des renseignements au sujet des priorités telles qu'elles sont conçues par les vieilles personnes, consisterait à lancer une série d'enquêtes de grande envergure qui ne se limiterait pas aux questions matérielles. De fait, on ne

<sup>11</sup> Par exemple, *A study of adequacy of social assistance allowances*, rapport préparé, en 1958, par la *Community Chest & Councils* de la région métropolitaine de Vancouver, voir le fascicule n° 10 du compte rendu (4 juin 1964).

<sup>12</sup> M. S. Stotz, *The B.L.S. interim budget for a retired couple*, *Monthly Labor Review*, p. 83, novembre 1960.

<sup>13</sup> R. A. Jenness, *The dimensions of poverty in Canada; some preliminary observations*—l'Université de la Colombie-Britannique, février 1965, p. 14 (manuscrit dactylographié). Pour une personne seule, M. Jenness suggère un budget minimum d'environ \$1,700.